

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SERVICE ÉDITION

(Version du 15.01.2025)

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **Conditions Générales de Vente** » ou « **CGV** ») s'appliquent à tout achat effectué par un client professionnel (ci-après le « **Client** ») auprès de LA REVUE BANQUE, Société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 142 206 et dont le siège social est localisé au 18 rue La Fayette, 75009 Paris (ci-après « **LA REVUE BANQUE** »).

Les présentes CGV visent à encadrer la vente et la Livraison de Produits commandés par les Clients auprès de LA REVUE BANQUE par courriel à l'adresse : contact@revue-banque.fr.

TOUTE COMMANDE PASSÉE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR LE CLIENT, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales de Vente, la signification suivante :

- « **Client** » : désigne toute personne qui garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française, qui procède à une Commande de Produits auprès de LA REVUE BANQUE. À ce titre, il est expressément prévu que le Client est une personne physique ou morale qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- « **Commande** » : désigne tout achat de Produit par un Client par courriel ;
- « **Livraison** » : désigne la première présentation des Produits commandés par le Client à l'adresse de livraison indiquée lors de la Commande.
- « **Parties** » : au pluriel, désigne ensemble LA REVUE BANQUE et le Client. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.
- « **Produits** » : désigne l'ensemble des produits édités par LA REVUE BANQUE et pouvant être commercialisés par courriel, à savoir des livres.
- « **Site** » : désigne le Site internet de LA REVUE BANQUE dédié à son activité d'édition accessible à l'adresse suivante : <https://edition.revue-banque.fr/>. Le service édition fait partie des sites auxquels renvoie le site <https://www.revue-banque.fr/> de LA REVUE BANQUE.

ARTICLE 2. OBJET

Les CGV régissent la vente des Produits par LA REVUE BANQUE aux Clients par courriel.

Dans le cas d'une commande passée sur le site <https://edition.revue-banque.fr/>, les conditions générales de ventes applicables sont celles disponibles sur les sites partenaires.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CGV

Le Client s'engage à lire attentivement les CGV et à les accepter expressément avant de procéder au paiement d'une Commande de Produits passée par courriel.

Les CGV sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et seront communiquées au Client avant la Commande. Les CGV doivent être consultées avant de passer la Commande. Le Client est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les CGV et à en conserver une copie.

LA REVUE BANQUE conseille au Client de lire les CGV à chaque nouvelle Commande, la dernière version desdites CGV s'appliquant à toute nouvelle Commande de Produits.

Sans acceptation expresse des CGV avant la Commande, LA REVUE BANQUE ne pourra exécuter la Commande.

ARTICLE 4. COMMANDES DE PRODUITS

4.1 Caractéristiques des Produits

LA REVUE BANQUE s'engage à présenter de manière claire, lisible et compréhensible les caractéristiques essentielles des Produits et les informations obligatoires que le Client doit recevoir en vertu du droit applicable.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer Commande.

Tous les Produits vendus par LA REVUE BANQUE sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

4.2 Procédure de Commande par courriel

Le Client peut adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : contact@revue-banque.fr indiquant les livres qu'il souhaite acheter.

Dans ce cas, la Commande se déroule selon le processus suivant :

- Le Client adresse un courrier électronique à l'adresse dédiée susmentionnée indiquant les caractéristiques des Produits recherchés (titre, auteur, collection, référence de l'ouvrage, etc.) ;
- LA REVUE BANQUE indique au Client si elle est en mesure de commercialiser ces Produits auprès du

Client et dans quelles conditions (prix, délais de livraison, mode de paiement) ;

- Si le Client manifeste son acceptation, alors LA REVUE BANQUE lui fournit les informations de paiement nécessaires pour procéder au paiement (RIB pour les paiements par virement, ou adresse postale pour les paiements par chèque).

4.3 Prix

Préalablement à toute Commande, LA REVUE BANQUE établira un devis comprenant notamment la description, les quantités, les modalités de livraison et le prix des Produits en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises (TTC), ainsi que les frais de Livraison applicables (emballage inclus, selon l'adresse de Livraison et le transporteur ou mode de transport choisi).

Les prix TTC incluent en particulier la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut affecter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux. Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur du Produit vendu.

Le prix applicable est celui à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

4.4 Disponibilité des Produits

LA REVUE BANQUE s'engage à livrer le Produit à la date ou dans le délai indiqué au Client, sauf si les Parties en ont convenu autrement.

L'indisponibilité d'un Produit est indiquée sur la page du Produit concerné. En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, LA REVUE BANQUE s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produits indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Produits indisponibles au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle les CGV ont été dénoncées.

ARTICLE 5. PAIEMENT

5.1 Moyens de paiement

Le Client peut payer ses Produits suivant les moyens proposés par LA REVUE BANQUE, à savoir par virement bancaire ou par chèque.

Le Client garantit à LA REVUE BANQUE qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

5.2 Date de paiement

À réception des fonds (c'est-à-dire une fois le chèque encaissé ou le virement reçu et les fonds visibles par LA REVUE BANQUE sur son compte bancaire), LA REVUE BANQUE pourra exécuter la Commande.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produits indisponibles, le remboursement s'effectuera conformément au dernier paragraphe de l'article 4.4 des CGV.

5.3 Refus de paiement

Si le virement échoue ou si la banque refuse le chèque, le Client devra contacter le Service Client de LA REVUE BANQUE selon les modalités prévues à l'Article 13 - Service client-Réclamation, afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable et accepté par LA REVUE BANQUE.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avèrerait impossible, la Commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

5.4 Retard de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, le Vendeur applique des pénalités de retard calculées de la façon suivante :

Pénalités de retard = (montant TTC de la facture x Taux Légal Applicable pour le semestre) x (nombre de jours de retard dans le semestre / 365)

Le Taux Légal Applicable s'entend du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage.

Les pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros. Lorsque des frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, LA REVUE BANQUE pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

ARTICLE 6. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

LA REVUE BANQUE reste le propriétaire des Produits livrés jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ce Produit, des risques de perte ou d'endommagement des Produits faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourraient entraîner.

En cas de remise à un transporteur autre que celui proposé par LA REVUE BANQUE, le risque de perte ou d'endommagement du Produit est transféré au Client lors de la remise du Produit au transporteur.

ARTICLE 7. LIVRAISON

Les modalités de Livraison des Produits sont les suivantes.

7.1 Délai d'expédition

Les délais pour préparer une Commande puis établir la facture, avant expédition des Produits en stock sont mentionnés par LA REVUE BANQUE par courriel. Ces délais s'entendent hors week-ends ou jours fériés.

Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits, à condition que l'adresse électronique transmise par le Client soit correcte.

7.2 Délais et Frais de Livraison

Au cours du processus de Commande, LA REVUE BANQUE indique au Client les délais et formules d'expédition possibles pour les Produits achetés.

Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de Livraison, du poids du colis et de l'adresse de Livraison.

Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés.

Le détail des délais et frais de Livraison est indiqué dans le devis établi par LA REVUE BANQUE.

7.3 Modalités de Livraison

Les modes de Livraison suivants sont disponibles :

- Colissimo :
www.laposte.fr/conditions-generales-de-vente
- Chronopost :
www.chronopost.fr/fr/professionnel/conditions-generales-de-vente-professionnel

Le colis sera remis au Client contre signature et sur présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'absence, un avis de passage sera laissé au Client afin de lui permettre d'aller chercher son colis dans son bureau de poste.

7.4 Problèmes de Livraison

Le délai de livraison indiqué lors de la Commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard dans la mise à disposition des Produits ne pourra pas donner lieu au profit du Client à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'allocation de pénalités ;
- L'annulation de la Commande.

Il appartient au Client de vérifier les Produits livrés dès leur livraison.

En cas de Produits manquants, détériorés ou de non-conformité apparente, le Client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de Livraison à réception desdits Produits. À défaut, le Client est réputé avoir accepté les Produits sans réserve.

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, LA REVUE BANQUE se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place. Le retour des Produits non-conformes est subordonné à l'acceptation préalable de LA REVUE BANQUE. À défaut, le Client est réputé avoir accepté les Produits sans réserve.

ARTICLE 8. EMBALLAGE

Les Produits seront emballés conformément aux normes de transport en vigueur, afin de garantir un maximum de protection pour les Produits pendant la Livraison.

ARTICLE 9. GARANTIE DES VICES CACHÉS

LA REVUE BANQUE est tenue de la garantie à raison des défauts cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il l'eût connu (article 1641 du Code civil).

Cette garantie permet au Client qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir entre le remboursement du prix du Produit s'il est retourné, ou de garder le Produit et de se faire rendre une partie du prix (article 1644 du Code civil).

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice (alinéa 1^{er} de l'article 1648 du Code civil).

ARTICLE 10. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de LA REVUE BANQUE ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Client, notamment lors de la saisie de sa Commande.

LA REVUE BANQUE ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGV, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

La responsabilité de LA REVUE BANQUE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGV découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, les CGV sont résolues de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, LA REVUE BANQUE s'efforcera d'informer le Client dès que possible.

ARTICLE 12. DONNÉES PERSONNELLES

LA REVUE BANQUE collecte lors de la Commande des données personnelles concernant ses Clients dans le cadre de la gestion des demandes d'information, de la gestion et du suivi des comptes et contrats, de la gestion des Commandes et Livraisons des Produits, de la gestion du paiement, de la gestion des demandes de droits issus du RGPD et, si le Client a expressément choisi cette option, pour lui envoyer des newsletters et des offres commerciales, sauf si le Client ne souhaite plus recevoir de telles communications de la part de LA REVUE BANQUE.

À ce titre, le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité de LA REVUE BANQUE accessible à l'adresse suivante : <https://www.revue-banque.fr/politique> qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués par LA REVUE BANQUE et aux modalités d'exercice des droits.

ARTICLE 13. SERVICE CLIENT - RÉCLAMATION

LA REVUE BANQUE met à la disposition du Client un service client disponible par :

- Courrier électronique, à l'adresse suivante : service.abonnement@revue-banque.fr ;
- Téléphone, au numéro suivant : 01.48.00.54.26 (numéro non surtaxé) aux horaires suivants : 9h-17h30.

ARTICLE 14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques « RB REVUE BANQUE », « RB ÉDITION », « RB PRESSE », « RB FORMATION », « RB SÉMINAIRES », « RB ÉVÉNEMENT », « BANQUE & DROIT », « BANQUE & STRATÉGIE », « CLUB BANQUE », « RB LIVE » et les logos afférents sont des marques déposées. Leur reproduction sans autorisation expresse de LA REVUE BANQUE constitue, par conséquent, une contrefaçon.

Aucun des termes des présentes Conditions Générales de Vente ne peut signifier ou avoir pour conséquence la cession ou la licence, au profit du Client, de tout droit de propriété lié aux Produits.

Le Client ne pourra notamment modifier aucune des marques, logos, présentations et slogans apparaissant sur les Produits, ni leurs conditionnements et emballages.

L'acceptation des CGV vaut reconnaissance par le Client des droits de propriété intellectuelle de LA REVUE BANQUE et engagement à les respecter.

ARTICLE 15. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des CGV ne saurait affecter la validité des présentes CGV. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes CGV.

ARTICLE 16. MODIFICATION DES CGV

Les CGV s'appliquent à toutes les Commandes effectuées.

Les CGV sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par LA REVUE BANQUE à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Les modifications apportées aux CGV ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

ARTICLE 17. COMPÉTENCE ET DROIT APPLICABLE

LES PRÉSENTES CGV AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE CLIENT ET LA REVUE BANQUE SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

En cas de différend survenant entre LA REVUE BANQUE et le Client au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des CGV, les Parties s'efforceront de le régler à l'amiable.

Dans un tel cas de figure, le Client est tout d'abord invité à contacter le service client de LA REVUE BANQUE dans les conditions prévues à l'Article 13 « Service client - Réclamation ».

À DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DÉLAI D'UN (1) MOIS À COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ÊTRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS AUXQUELS IL EST EXPRESSÉMENT FAIT ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE.